



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson 1 - 1170 Bruxelles - Tel : 02.674.74.11 - fax : 02.672.52.19
www.watermael-boitsfort.be n° d'entreprise : 0207.372.637

Conseil Consultatif Communal des Aînés

P.V. de la réunion statutaire du 16 décembre 2019

Présents : MM et Mmes M-P. BRAQUET, F. BREBART, S. CARBONNELLE, V. CARDYN, A-M CHAIDRON, Th. JONCHKEERE, A. SEGERS, J. STRAUVEN, J. VAN DEN BROEK, J. VANDER SMISSSEN, P. VAN HEDDEGEM. F. VERHULST.

Excusés : MM et Mmes, A. LIENARD,

Invité : MM R. VAN DER MEEREN,

Commune : MM O. DELEUZE, Bourgmestre et MM D LEISTERH, Président du CPAS sont excusés.
MME H. NGUYEN, Echevine de la vie sociale et des seniors, est présente.

POINT 1 : Approbation du P.V de la réunion du 09.09.2019

Le P.V. de la réunion du 9 septembre 2019 est approuvé.

POINT 2 : Préparation de la réunion statutaire de mars 2020 (Josiane)

2.1. Renouvellement des mandats. Appel à candidatures :

En l'absence du Bourgmestre, ce point est remis à la prochaine réunion statutaire de mars 2020.

2.2 Nouveau timing 2020-2024-2030

Le prochain mandat des membres du CCCA prendrait fin en 2024, tandis que le mandat suivant se terminerait en 2030, calquant de la sorte, le rythme des élections communales, c'est-à-dire tous les 6 ans.

2.3 R.O.I

Le Bourgmestre a accusé réception du projet de Règlement d'ordre intérieur (ROI) proposé par le CCCA, mais aucune suite n'a été précisée, pour le moment, quant à son officialisation.

2.4 Rapport d'activités 2019-2020

Josiane se propose de rédiger le rapport d'activités 2019-2020.

2.5 Plan d'action 2020-2021 (ou 2024)

Josiane souhaite que le projet de plan d'action 2020-2021 (ou 2024) soit pris en charge par un ou plusieurs membres du CCCA. Dead line : Mars 2020.

Elle suggère de s'inspirer du canevas des années précédentes, ce qui devrait faciliter le travail.

2.6 Réflexion à propos des réunions statutaires /intermédiaires

Josiane rappelle dans quel contexte les réunions intermédiaires ont été intégrées entre les réunions statutaires, seules prévues initialement.

Elle signale que les réunions statutaires sont plutôt réservées aux contacts avec les autorités, tandis que les réunions intermédiaires visent à développer le travail en interne.

Elle observe cependant que le temps qui s'écoule entre les réunions intermédiaires oblige un constant retour en arrière finalement peu productif. Elle propose donc de ne plus faire le distinguo entre réunions statutaires et réunions intermédiaires.

Se pose alors la question de savoir à quelle réunion seront conviées les autorités communales.

La question est largement débattue. Une des solutions proposées pourrait être d'inviter les autorités communales au début de chaque réunion, puis de poursuivre entre membres du CCCA.

POINT 3 : Commission « Communication » : quid du questionnaire ? (Jacques)

Jacques explique que le fichier d'adresses postales ou électroniques constitué par le CCCA permet de contacter tout au plus 340 personnes (4% des adresses des aînés de la Commune). C'est très peu évidemment par rapport au nombre total d'aînés de la commune qui représentent 35% de la population totale.

Le questionnaire devra être revu et corrigé. Bonne nouvelle : il va trouver sa place dans l'officiel « 1170 » de la Commune. Ce qui signifie qu'un maximum de citoyens seniors pourrait être touché.

POINT 4 : Choix du thème de la 6^{ème} Table de paroles : « Les services de santé » ou « le logement » (Stan)

« Les services de santé » (Dossier médical, parkinson, ...) feront l'objet de la prochaine table de paroles qui pourrait être couplée à une conférence. La date et les différentes modalités restent à définir.

POINT 5 : Choix du thème de la 11^{ème} conférence proposé par Paul : « les urgences », « les vacances » ou « les animaux domestiques » (Paul)

Le thème de cette conférence est choisi. Il s'agit des urgences. La date et les différentes modalités restent à définir.

POINT 6 : Calendrier des prochaines réunions : (Josiane)

Les prochaines réunions intermédiaires sont prévues :

- le 14/01, à 9h30, salle du Conseil
- le 18/02, à 9h30, salle du Conseil

La prochaine réunion statutaire aura lieu :

- le 16/03 à 9h30, salle du conseil.

POINT 7 : Accord pour rencontrer Mathieu VAXELAIRE pour la présentation du projet NESTER : habitat intergénérationnel ? (Josiane)

Josiane a été contactée par Monsieur VAXELAIRE qui souhaite exposer son projet d'habitat intergénérationnel.

Il est convenu que Mathieu VAXELAIRE sera invité à la prochaine réunion du Conseil Consultatif prévue le 21/01.

POINT 8 : Divers

8.1 Publication dans la revue 1170 du mois de septembre 2019.

Josiane revient sur cet incident. Le CCCA a accepté de ne pas publier la page spécifique qui lui est habituellement dédiée suite à une demande particulière du service qui s'occupe de la diffusion de la brochure 1170 du mois de septembre. Il s'avère que la demande particulière ne s'est pas concrétisée et que le CCCA n'a pas apprécié cette situation. Josiane a écrit à Madame BURY, échevine responsable, pour lui faire part de son désappointement. Elle acte très malheureusement que le CCCA n'a reçu aucune réponse à ce jour. Ce qu'elle ne peut ni comprendre, ni admettre.

8.2 Suite donnée au dernier rapport envoyé au Bourgmestre.

Madame H. NGUYEN explique qu'elle a transmis les informations aux différents services communaux et qu'elle a fait parvenir au CCCA les réponses aux problèmes soulevés lors des dernières tables de paroles. Les membres du CCCA ont reçu copie du courrier envoyé par MM NGUYEN qui revient sur chaque point du rapport.

8.3 Information de la population

Les membres du Conseil s'inquiètent des maigres moyens de communication que la Commune met à disposition des citoyens, et plus particulièrement du lifting du site internet, des panneaux d'affichage (visibilité, propreté...), etc... A ce sujet, Josiane va prendre contact avec Madame BURY, Echevine.

8.4 Considérations sur le renouvellement du Conseil Consultatif

Pour préparer le renouvellement du Conseil Consultatif, les membres se demandent si la Commune va procéder à un appel à candidatures et à quel moment. Entretemps, lors de la prochaine réunion, le Conseil fixera la liste des membres « démissionnaires » et la communiquera aux autorités communales. Reste également à savoir si les membres qui acceptent de prolonger leur mandat seront repris lors de ce renouvellement du Conseil. Une décision de la Commune est attendue pour répondre à ces questions.

Marie-Paule Braquet

Secrétaire

Josiane VANDER SMISSEN

Présidente.